

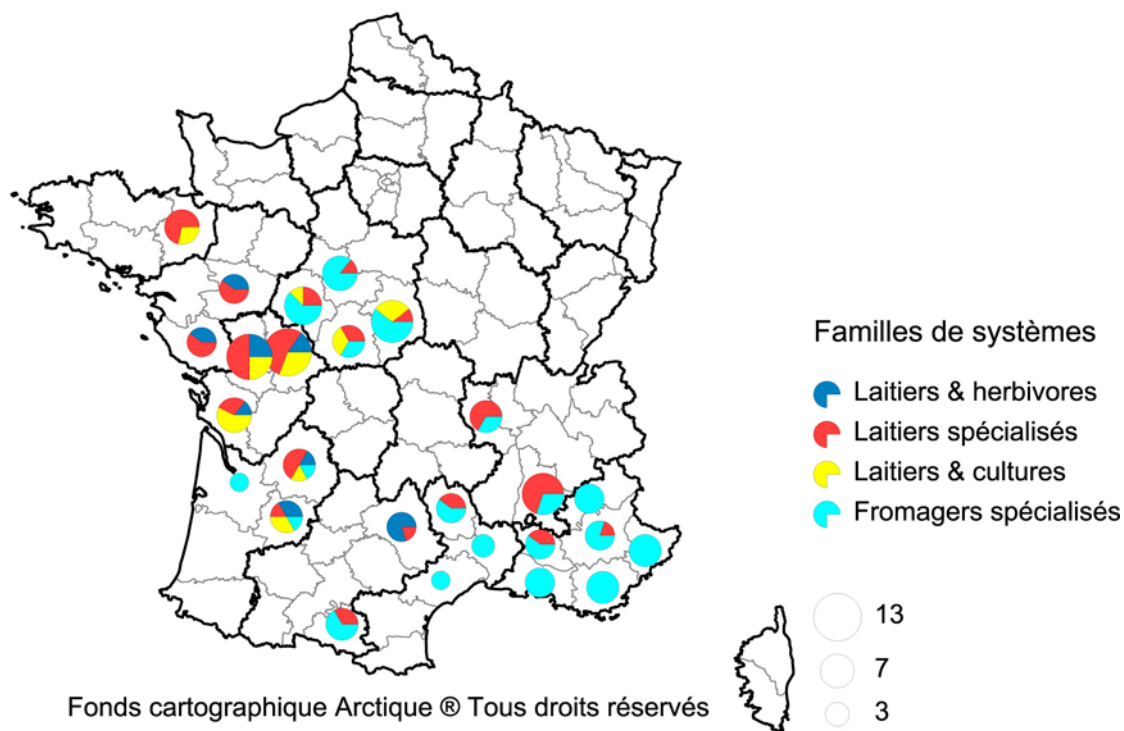
LES CAS-TYPES ... DE L'ÉLABORATION A L'UTILISATION

LE SOCLE NATIONAL DE REFERENCES CAPRINES

Le Socle National de Références Caprines compte 130 exploitations, réparties sur le territoire français. Les suivis sont assurés par les partenaires des chambres d'agriculture. Les exploitations sont choisies en fonction d'une typologie des systèmes, établie au niveau national pour couvrir la diversité de l'élevage caprin.

Le Réseau d'Élevage Caprin d'Aquitaine et Midi-Pyrénées compte 25 fermes, dans les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de Dordogne, de Haute-Garonne, de Gironde et du Lot-et-Garonne.

Répartition des typologies
dans le socle national des Réseaux d'Elevage



OBJECTIFS

Les cas-types visent à décrire des systèmes viables grâce au résultat économique dégagé, vivables quant à la charge de travail supportée, et reproductibles, dans la limite du capital engagé.

MÉTHODES

La construction d'un cas-type repose d'abord sur le fonctionnement et les résultats d'exploitations suivies dans le cadre des réseaux et aussi sur la connaissance des techniciens des réseaux, du milieu, de son évolution..., sur les résultats observés par ailleurs (appui technique, analyse de gestion...). Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein des exploitations des réseaux, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les choix techniques cohérents et les pratiques à mettre en œuvre au niveau du sol (par exemple le niveau de chargement et la fertilisation), du troupeau (par exemple les performances animales et la quantité de concentrés), et des investissements en tenant compte des productions pratiquées, des structures de l'exploitation et des contraintes de la petite région naturelle. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen.

CONSEILS ET PROSPECTIVES

Les résultats présentés dans les cas-types sont accessibles au plus grand nombre car c'est plus la cohérence générale que la performance maximale qui est recherchée. Plus que « des modèles » que l'on cherche à reproduire à l'identique, les cas-types constituent des repères dont on peut s'inspirer pour définir les meilleurs équilibres pour une exploitation. Les cas-types sont utiles :

- **Pour le conseil d'entreprise**

Lors d'une étude d'installation, d'un changement d'orientation avec modification en profondeur du système, chaque fois que l'on doit définir ou redéfinir un projet d'exploitation pour prendre en compte les évolutions de la cellule familiale par exemple ou les politiques de filière.

- **Pour l'Installation des Jeunes agriculteurs**

Pour choisir le système le plus adapté aux souhaits, au contexte, à l'évolution prévisible de la réalisation, pour construire un projet cohérent et équilibré.

- **Pour le conseil d'atelier**

Les cas-types fournissent les principaux points nécessaires pour la réactualisation d'un diagnostic simplifié préalable au conseil.

- **Pour l'enseignement agricole**

Pour proposer des méthodologies d'analyses actualisées, pour proposer des repères.

- **Pour les financeurs**

Pour acquérir des points de repères économiques et financiers dans le cadre d'un besoin de financement.

- **Pour éclairer les réflexions sur les évolutions des systèmes laitiers de la région**

Les cas-types régulièrement réactualisés servent de supports à des simulations prospectives en mesurant les effets de l'évolution du contexte économique et réglementaire sur les exploitations et en testant les adaptations possibles.

LES CAS-TYPES...

GUIDE DE LECTURE

LA PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Chaque système est caractérisé par son degré de spécialisation et sa stratégie en matière d'alimentation (ensilage de maïs, foin de légumineuse, autonome en fourrage). Quelques lignes présentent le système, son fonctionnement, sa localisation. Les principales données structurelles (troupeau, surface, assolement...) sont décrites.

LE TROUPEAU

Le schéma du cheptel en rythme de croisière intègre l'ensemble des critères du bilan de reproduction. Il permet de distinguer les catégories d'animaux, les ventes annuelles. Il est complété par le déroulé des mises-bas sur l'année et la gestion de la reproduction. Les grands types de rations offertes aux chèvres sont présentés. Pour les fourrages stockés, les quantités distribuées sont indiquées en kg MS/chèvre/jour. Un bilan alimentaire en fourrages et concentrés est présenté pour chaque catégorie animale.

LE SYSTÈME FOURRAGER

Un schéma présente l'utilisation des surfaces fourragères. Les rendements fourragers sont réalisables en conditions climatiques normales. La fertilisation minérale proposée est une optimisation tenant compte des apports organiques.

LES ÉQUIPEMENTS, LE TRAVAIL

Les équipements les plus couramment rencontrés sont évoqués. Les pointes de travail observées dans chaque système sont mises en évidence.

LES RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES ET ÉCONOMIQUES

La marge brute de l'atelier caprin est présentée. Le produit de l'atelier caprin comprend le lait livré à la laiterie, la viande produite par l'atelier (réformes, chevreaux), les primes liées à l'activité laitière (prime couplée « maïs ensilage »).

Les charges opérationnelles de l'atelier comprennent :

- Les concentrés et déshydratés distribués aux chèvres et aux chevrettes y compris les minéraux et la poudre de lait.
- Les charges engagées sur la surface fourragère hors frais de récolte. Ces derniers sont comptabilisés en charges de structure.
- les frais d'élevage.

Les résultats économiques de l'ensemble de l'exploitation sont présentés.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est un indice de l'efficacité économique de l'exploitation et de sa capacité à dégager des ressources pour rembourser les annuités et rémunérer le travail de la main-d'œuvre familiale.

Enfin, les principaux postes du capital d'exploitation (cheptel et immobilisations hors foncier) sont présentés pour chaque système. Ce capital est estimé pour des systèmes stabilisés.

CONTACTS

Fabien Constantin
CA 47

Jean-Pierre Dugat
CA 33

Claudine Murat
CA 12

Charles Drouot
Asseldor

Olivier Dejean
Ca 24

Yohan Valette
CA 09-31

Emmanuelle Caramelle-Holtz
Institut de l'Élevage

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture(Casdar). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Avril 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12
www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 11 57 004